la brève

PUBLICATION BIMENSUELLE
15 JUIN 2022 — N° 444

U2P union des entreprises de proximité

Paritarisme

4 syndicats sur 5 signataires de l'accord national interprofessionnel sur la modernisation du paritarisme
Page 2

Numérique

Cybermalveillance.gouv.fr lance son nouveau module « assistance cyber en ligne », disponible sur le site de l'U2P
Page 3

Europe

SMEunited, le partenaire social européen qui porte la voix des TPE-PME, tient son Assemblée générale à Paris
Page 3

U2P

Les Brèves et l'Agenda
Page 4

Twitter : @U2P_france
Facebook : U2PFrance
Youtube : U2P France

Abonnez-vous aux actualités de l'U2P sur u2p-france.fr, rubrique « Recevez l'actualité de l'U2P »

L'U2P porte la voix des entreprises de proximité à l'occasion d'une rencontre avec le Président de la République

Le 14 juin dernier, le Président de l'U2P, Dominique Métayer, a pu échanger avec le Président de la République en présence des Présidents du Medef et de la CPME. La situation économique, le « changement de méthode » dans les réformes, la transition écologique, la souveraineté industrielle et le partage de la valeur étaient à l'ordre du jour.



laurencesoulez / Adobe Stock

Situation économique

Concernant la conjoncture, l'activité des entreprises de proximité s'est de nouveau inscrite en hausse au cours du premier trimestre 2022. Pour autant, seuls l'artisanat du bâtiment et les professions libérales du droit ont retrouvé un niveau d'activité supérieur à la période pré-covid.

Le contexte international avec la guerre en Ukraine, la pression croissante sur les prix de l'énergie et des matières premières et les difficultés d'approvisionnement érodent la confiance des chefs d'entreprise de proximité. Concernant l'inflation, on constate que les trois quarts des entreprises alimentaires ont déjà dû augmenter leur prix de vente.

La plupart des prix de vente devraient subir des hausses. Ce d'autant que l'augmentation du SMIC liée à l'inflation conduit à l'ouverture de négociations paritaires dans les branches professionnelles qui devraient aboutir à la revalorisation des minima des grilles salariales.

Ces négociations seront délicates puisqu'elles devront permettre à la fois de conforter l'attractivité des métiers et de préserver la rentabilité des entreprises, alors même que l'on risque d'assister à un ralentissement des demandes des clients dans tous les secteurs d'activité.

Changement de méthode

L'U2P était perplexe quant à la proposition du Président de la République de créer un Conseil National de la Refondation (CNR), puisqu'il existe déjà des lieux de concertation, en particulier le Conseil économique, social et environnemental (CESE).

L'U2P a toutefois été rassurée par les propos du Président de la République. En effet, il ne s'agit pas d'une nouvelle institution mais d'une méthode de travail. Ainsi, le CNR, en fonction des sujets, comprendra les ministres concernés, des représentants des organisations syndicales de salariés et patronales, des groupes parlementaires de l'Assemblée nationale et du Sénat, du CESE, des associations d'élus locaux et de l'environnement.

En outre, comme le demandait l'U2P, il ne comprendra pas de citoyens tirés au sort.

Pour sa part, l'U2P a indiqué que le changement de méthode passait également par la prise en compte des orientations de l'accord national interprofessionnel du 14 avril 2022 « pour un paritarisme ambitieux et adapté aux enjeux d'un monde du travail en pro- — *Suite* p. 2

Suite de la p. 1 — fonde mutation » déjà signé par l'U2P, le Medef et la CPME d'une part, la CFDT, la CFE-CGC, la CFTC, la CGT-FO d'autre part.
De plus, un autre signe du changement de méthode pourrait se concrétiser sur le sujet de l'assurance chômage. L'U2P a soutenu la réforme du régime d'assurance chômage engagée par le gouvernement précédent car elle est de nature à contribuer à faciliter le retour vers l'emploi. Pour autant, l'U2P considère à ce stade qu'il est souhaitable de renvoyer ce sujet à la négociation en laissant le temps nécessaire pour qu'elle puisse aboutir.

Réforme des retraites
Sans préjuger de la position de son Conseil national qui se réunit le 6 juillet prochain, l'U2P a rappelé qu'elle a soutenu toutes les réformes successives depuis 1993 car sa priorité est la pérennité de notre système de retraite par répartition.
L'U2P n'a pas d'opposition de principe au relèvement de l'âge légal de départ en retraite, à condition de maintenir le dispositif carrière longue et de prendre en compte certaines spécificités des régimes des travailleurs indépendants des professions libérales, de l'artisanat et du commerce de proximité.
L'U2P demande par ailleurs, au titre de l'équité entre salariés et travailleurs indépendants, que l'assiette des cotisations et contributions sociales de ces derniers soit déterminée par application d'un abattement de 30% des bénéfices, comme le prévoyait le premier projet de réforme adopté en première lecture à l'assemblée nationale début mars 2020.
Concernant l'annonce faite lors de la campagne électorale de baisser les cotisations des travailleurs indépendants pour l'équivalent de 550 euros par an pour les revenus équivalents au smic, l'U2P demande au gouvernement une concertation sur ce sujet. Il faut en effet éviter que cette mesure conduise à générer des distorsions de concurrence entre travailleurs indépendants, comme c'est déjà le cas avec le régime de la micro-entreprise.

Il faut maintenir le dispositif carrière longue et prendre en compte les spécificités des régimes des chefs d'entreprise de proximité.

Difficultés de recrutement
Les difficultés à recruter restent encore une préoccupation majeure des chefs d'entreprise de proximité. Ces pénuries de personnel participent aussi à la désorganisation de notre tissu économique et sont source d'inflation. C'est pourquoi le gouvernement doit continuer à s'impliquer pour que ces difficultés à recruter disparaissent.

Transition écologique
Bien entendu, l'U2P est favorable aux orientations en matière de transition écologique. Pour autant, il faut veiller à accompagner les entreprises, en particulier les plus petites, pour atteindre les objectifs attendus.
Concrètement, la mise en place des zones à faibles émissions (ZFE) soulève déjà beaucoup de questions.
Il y a un risque réel que de nombreuses activités ne puissent plus être exercées en raison de ces nouvelles dispositions et de voir émerger des mouvements de colère comme cela a été le cas avec les gilets jaunes.
C'est pourquoi, le gouvernement doit prendre les dispositions suivantes :
- accompagner les plus petites entreprises dans leur changement de véhicules et de matériels,
- adapter les règles de mise en œuvre des ZFE.

L'U2P se félicite du triplement de la « prime Macron » qui permet de soutenir le pouvoir d'achat sans porter atteinte aux entreprises.

Souveraineté industrielle
La crise ukrainienne renforce le besoin de souveraineté industrielle et la nécessité d'avoir également une souveraineté alimentaire.
Sur ces deux points, le gouvernement doit s'appuyer sur la capacité des entreprises de proximité. À titre d'exemple, 130 000 entreprises artisanales ont un caractère industriel.

Partage de la valeur
Il s'agit d'un sujet sensible car le niveau de trésorerie des plus petites entreprises, même si la sortie de la période covid a été positive, reste faible. De plus, elles sont peu nombreuses à avoir mis en place un dispositif d'intéressement. On relève deux raisons principales à cela :
- la plupart des petites entreprises ne sont pas sous la forme sociétaire et le bénéfice se confond souvent avec la rémunération du chef d'entreprise,
- les salariés préfèrent des dispositifs qui permettent de conforter immédiatement leur pouvoir d'achat (chèques vacances, chèques restaurant…).

L'U2P accueille en revanche favorablement le triplement de la « prime Macron » qui permet de soutenir le pouvoir d'achat des salariés sans porter atteinte aux entreprises qui ne seraient pas en mesure de la verser. ●

4 syndicats sur 5 signataires de l'accord national interprofessionnel sur la modernisation du paritarisme

Avec la signature de la CGT-FO, tous les partenaires sociaux sont désormais signataires à l'exception de la CGT, qui n'a pas encore fait connaître sa position. Une nouvelle preuve de la vigueur du dialogue social.

Côté CGT-FO, c'est en particulier le renouvellement de ses instances qui a retardé la signature de cet accord. En effet, Force ouvrière (FO) tenait vendredi 3 juin son congrès, à l'occasion duquel le bilan de son secrétaire général sortant, Yves Veyrier, a fait l'objet d'une approbation quasi unanime. Il laisse sa place à Frédéric Souillot, élu avec plus de 87 % des voix du comité confédéral national.
L'U2P le félicite pour cette élection et souhaite que le dialogue constructif engagé avec son prédécesseur se poursuive.
L'U2P salue en outre la signature de l'accord sur la modernisation du paritarisme, et y voit un signal encourageant pour l'avenir.
« *Nous avons su nous écouter*, estime Jean-Christophe Repon, Vice-Président de l'U2P et chef de file dans cette négociation. *Nous avons su dialoguer. Les acteurs sociaux que nous sommes ont agi en partenaires. Sans sombrer dans l'optimisme béat, je me réjouis de cet accord qui doit nous permettre de replacer la démocratie sociale et le paritarisme au coeur du prochain quinquennat.* » ●

Un nouveau module d'assistance cyber en ligne mis à la disposition des entreprises

À l'occasion du salon du Forum International de la cybersécurité 2022 à Lille, le dispositif national cybermalveillance.gouv.fr lance le module « Assistance cyber en ligne », afin de rendre accessible au plus grand nombre son service de diagnostic et d'assistance aux victimes d'actes de malveillance.

Tout utilisateur (particuliers, entreprises, collectivités, associations) victime d'une cybermalveillance pourra désormais accéder à un diagnostic en ligne.
En quelques clics sur le module, la victime sera en mesure de diagnostiquer le problème qu'elle rencontre parmi la cinquantaine de cybermenaces recensées par Cybermalveillance.gouv.fr.
Elle pourra alors, si elle le souhaite, accéder à des conseils personnalisés sur Cybermalveillance.gouv.fr et se mettre en relation avec un professionnel en cybersécurité référencé sur la plateforme.



VZ_Art / Adobe Stock

« *Nous invitons les entités souhaitant aider les utilisateurs victimes d'actes de cybermalveillance à intégrer le module Assistance Cyber en Ligne afin de rendre accessible au plus grand nombre le service de diagnostic et d'assistance* » explique Jérôme Notin, Directeur général de Cybermalveillance.gouv.fr.
En tant qu'entités engagées dans la cybersécurité, plusieurs membres de Cybermalveillance.gouv.fr ont déjà déployé ce module sur leur site, dont l'U2P, sur u2p-france.fr.
Cette action s'inscrit plus largement dans le combat mené par l'U2P depuis de nombreuses années pour épauler dans leur numérisation les plus petites entreprises, encore trop souvent laissées de côté par les aides et les dispositifs de soutien publics. ●

SMEunited, le partenaire social européen qui porte la voix des TPE-PME, a tenu son Assemblée générale à Paris

L'Assemblée générale de SMEunited, à laquelle ont participé le Président de l'U2P et le Président de sa commission des affaires européennes Dominique Anract, s'est réunie le 9 juin dernier dans les locaux de CMA France. Cet événement s'est s'inscrit dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'Union Européenne, et a été coorganisé par les trois membres français de SMEunited : l'U2P, la CPME et CMA France.



Xtravagant / Adobe Stock

Au sein de SMEunited, partenaire social européen à part entière, l'U2P s'attache en particulier à porter l'idée de « penser petit d'abord » à tous les échelons, avec un environnement réglementaire simple et prévisible pour les artisans, les commerçants et les professionnels libéraux.
SMEunited relève ainsi que les TPE et PME souffrent des prix élevés de l'énergie et des matières premières, de la perturbation persistante des chaînes d'approvisionnement et de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, ce qui les place dans une situation extrêmement précaire. Cette instabilité crée des défis importants pour la réalisation des objectifs généraux de la double transition écologique et numérique, ainsi que la résilience de l'économie européenne.
En parallèle, il apparaît que les entreprises sont de plus en plus préoccupées par l'augmentation des charges administratives. Les décideurs politiques doivent être conscients que les entreprises sont dépassées par les nombreuses réglementations à prendre en compte.
Aussi, l'U2P continue de se mobiliser pour porter la voix des entreprises de proximité à tous les niveaux, qu'il s'agisse d'interpeller les décideurs au sein de SMEunited et dans les instances européennes, ou de mobiliser les 115 U2P de région et de département pour porter les priorités des entreprises de proximité auprès des candidats aux élections législatives. ●

sme united
CRAFTS & SMEs IN EUROPE

Les Brèves

Réforme de la facturation électronique : l'U2P interroge les TPE-PME. À partir du 1er juillet 2024, l'ensemble des entreprises françaises devront être en mesure de recevoir leurs factures au format électronique. À compter du 1er janvier 2026, les très petites, petites et moyennes entreprises auront l'obligation d'émettre leurs factures au format électronique à destination des entreprises établies en France. Elles devront aussi transmettre à l'administration leurs données de paiement. Afin d'accompagner et de simplifier cette transition, la Direction générale des Finances publiques (DGFiP) a élaboré une enquête, à laquelle l'U2P a été associée, diffusée notamment auprès des artisans, commerçants et professionnels libéraux adhérents à ses organisations membres.

Renouvellement général des conseillers prud'hommes. Dans le cadre du renouvellement général des conseillers prud'hommes, l'U2P s'est vu octroyer 817 sièges à pourvoir, soit 92 de plus que lors du précédent mandat. Le conseil de prud'hommes est une juridiction spécialisée dans le règlement des litiges qui surviennent entre les salariés et leurs employeurs. Les conseillers prud'hommes sont issus du monde du travail. Chacun des 210 conseils de prud'hommes est ainsi composé d'un nombre égal de sièges dans le collège employeur et le collège salarié, et les audiences réunissent un nombre identique de conseillers issus des deux collèges. Le renouvellement général intervient tous les quatre ans. Les conseillers prud'hommes sont nommés, sur proposition des organisations syndicales de salariés et d'employeurs reconnues représentatives, par arrêté conjoint des ministres de la justice et du travail. Les désignations sont ouvertes jusqu'au 20 juillet 2022. Si le mandat vous intéresse, vous pouvez vous faire connaître auprès de votre U2P territoriale : u2p-france.fr.

L'apprentissage confirme son excellente dynamique dans les chiffres de la création d'emploi. L'Insee, dans ses statistiques sur l'emploi publiés le 9 juin dernier, fait état d'un emploi salarié en hausse au premier trimestre 2022, avec 750 000 emplois de plus qu'un an auparavant. Or l'alternance, et en particulier l'apprentissage, compte pour près d'un cinquième de cette hausse précise l'institut. Ainsi, ce sont 240 000 créations d'emplois supplémentaires qui sont à mettre au crédit de l'alternance entre fin 2019 et fin 2021, une hausse portée avant tout par l'apprentissage.

L'U2P rend hommage à Daniel Giron, ancien Président de l'UPA. Le Président de l'U2P, Dominique Métayer, présente ses condoléances à sa famille et à ses proches au nom de l'U2P, et salue la mémoire de ce boucher-charcutier originaire de Normandie qui a défendu sans relâche les entreprises de proximité, notamment lors des débats sur le passage aux 35 heures. ●

Sur les réseaux sociaux

> **À l'approche du 1er tour des #legislatives2022, l'U2P encourage les chefs d'#entreprise de #proximité à participer au vote. C'est un des moyens de faire valoir les priorités de nos entreprises. Dominique Métayer présente aux futurs élus les axes d'action préconisés par l'U2P.**

@U2P_FRANCE — TWITTER — 10 JUIN 2022

L'Agenda

1er juin

Entretien du Président et du Secrétaire général de l'U2P avec Olivier Dussopt, ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion.

9 juin

Participation du Président de l'U2P et de Dominique Anract, Président de la Commission des Affaires européennes de l'U2P, à l'Assemblée générale de SMEUnited, à Paris.

14 juin

Participation du Président de l'U2P à un déjeuner avec le Président de la République sur la situation économique, le « changement de méthode » dans les réformes, la transition écologique, la souveraineté industrielle et le partage de la valeur, en présence du Président de la CPME et du Président du Medef.

16 juin

Réunion du Conseil national de l'U2P avec l'intervention de Florence Poivey, Présidente de WorldSkills France.

20 juin

Entretien du Président et du Secrétaire général de l'U2P avec la Première ministre, Élisabeth Borne.

27 juin

Réunion du Président et du Secrétaire général de l'U2P avec Pierre Pelouzet, Médiateur des entreprises, et Nicolas Mohr, Directeur général, sur le comité d'action sur les approvisionnements et les conditions de paiement.

U2P union des entreprises de proximité

La Brève est éditée par l'Union des entreprises de proximité (association loi 1901) | Date de parution : 15 juin 2022
Siège social : 53, rue Ampère 75017 Paris | Tél. : 01 47 63 31 31 | u2p@u2p-france.fr | u2p-france.fr
Directeur de la publication : Dominique Métayer | Responsable de la rédaction : Pierre Burban
Impression : Sprint, 99-101, avenue Louis Roche CS 30072 - 92622 Gennevilliers | ISSN 2268-5278 (en ligne) | ISSN 2554-5221 (imprimé)